

#	Horodatage	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question (1000 caractères maximum)	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)	Suivi de la direction concernée (cas échéant)
1	2022-01-24	FLORIAN	BOBEUF		Activités physiques dans l'arrondissement	<p>Bonjour</p> <p>Pourriez vous expliquer pourquoi le contrat avec l'entrepreneur lié au site skigrandsudouest n'a pas été renouvelé par l'arrondissement sud-ouest alors qu'il l'a été avec les autres arrondissement?</p> <p>Donc finalement, il n'y a aucune place pour du ski de fond classique (donc tracé!!) dans l'arrondissement?</p> <p>Dans le dernier conseil de mairie du 17janvier, vous dites faire un suivi concernant les autres questions non lues et répondues mais pour le moment, rien: combien de temps ça prend pour avoir un suivi (du message de décembre 2021)?</p>	<p>AV : Le contrat n'a pas été renouvelé puisque les secteurs touchant l'arrondissement Sud-ouest, à savoir le sentier aux abords du canal Lachine, sont désormais desservis via une entente avec Parc Canada. L'offre aux citoyen est plus grande grâce à cette entente puisque le tracé du canal est plus grand que les années précédentes. Grande avancée pour l'arrondissement. Pour le ski de fond dans le Sud-Ouest, il y a le parc Angrignon (ski classique et de patin, 8 km)</p>			
2	2022-01-31	Nicolas	Molina	N/A	Information pour un derogation mineur	<p>I apologies in advance for writing in english, but I wouldn't be able to explain the situation in French.</p> <p>Situation: We are in the process of buying a land in rue Dumas with the following zoning Bylaws: (location: left of [REDACTED]) -H(1-3) -Etages(2) -Max height (9m)</p> <p>Exemption: We are looking to build two condos on top of eachother, one containing 2 floors and another with only one floor. We would only need an exemption for the etages. (H : 2 / Etage: 3 / Hauteur: 9m)</p> <p>I've reached out to Sud-Ouest Permis and i've had no concrete answer if this type of construction would be approved or not.</p> <p>With the board's experience would this type of exemption be likely to be approved ? And if so what would be the process and how long would it take, since we only have 2 months until we acquire the municipalities approval to complete all of the conditions for our promise to purchase agreement with the seller.</p> <p>Thank you very much for your time and help!</p>	<p>BD : type de question doit être adressée aux permis. Désolée que votre question n'a pas été répondue. Quelqu'un de l'équipe de l'aménagement urbain vous a contacté. Personnel très dévoué. Bon véhicule est de s'adresser aux permis car le conseil ne se réunit qu'une fois par mois.</p>			
3	2022-02-03	Greg	Vincent		Bruits abusifs	<p>Bonjour,</p> <p>Depuis cet été les travaux aux alentours de l'ÉTS se font entendre sans arrêt. Depuis 3 semaines les travaux sont directement sous ma fenêtre et me réveille chaque matin avec des sons intense, des vibrations et des cris de travailleurs. Je sais que ses travaux ne vous concerne pas mais je ne peux plus endurer ce bruit qui commence à 6h50 chaque matin.</p> <p>Un étudiant en manque de sommeil</p>	<p>BD : le chef de division des permis et inspections vous a écrit pour avoir plus d'informations. Objectif est d'aller voir sur le chantier pour faire des rappels. Plusieurs autres outils pour prendre connaissance des travaux : comité de bon voisinage de Griffintown.</p>		DAUP:	

#	Horodatage	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question (1000 caractères maximum)	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)	Suivi de la direction concernée (cas échéant)
4	2022-02-04	Olga	Sakamoto		Piste cyclable Verdun/Île des sœurs	Comment pouvez vous justifier la construction d'une deuxième piste cyclable entre Verdun et Ile des sœurs quand la Ville néglige les besoins d'autres arrondissements comme Montréal-Nord?	BD : je vous indiquerai d'aller dans la bonne instance à savoir l'arrondissement de Verdun car le territoire concerné est Verdun			
5	2022-02-12	François	Dandurand	Association pour la mobilité active du Sud-Ouest	REV Sud-Ouest (place St-Henri, connexion vers Émard et Verdun)	<p>Bonsoir cher.ère.s membres du conseil,</p> <p>Alors que le REV Sud-Ouest est prévu être éventuellement prolongé vers l'ouest jusqu'à de Courcelle, la question du maillage avec le quartier Émard et l'arrond. de Verdun se pose, mais aussi quant aux aménagements.</p> <p>Question: Quels axes l'arrondissement envisage-t-il vers ces secteurs, et serait-il possible de concevoir un aménagement des abords de place St-Henri qui n'utilise pas de pavés ou de passages en béton traversant le REV? (L'asphalte se compactant davantage au fil des ans, des "bosses" y deviendraient inévitablement de plus en plus proéminentes et à risque de chute pour les usager.ère.s actifs, tel que constaté ailleurs.)</p> <p>Merci de vos réponses.</p>	CS : l'idée de connecter tous les quartiers du Sud-Ouest et les arrondissement avoisinants est au coeur de nos préoccupations. La rédaction d'un plan vélo est en cours, travail avec les citoyens. L'aménagement de la place St-Henri ; rapport de consultation déposé récemment, rien n'est déterminé pour le moment.			
6	2022-02-12	Mary	White-Kaba	Groupe « NON à l'urbanisation sauvage de Ville-Emard »	Construction au 2120 Holy-Cross, Ville-Emard	<p>M. le Maire, notre groupe vous remercie des réponses données à nos questions lors de la séance du Conseil d'arrondissement du 17 janvier. Comme le format « question-réponse » et le canal de communication virtuelle excluent la possibilité de poursuivre la discussion de vive voix, je saisis cette occasion pour revenir sur une de vos réponses. J'avais demandé pourquoi, concernant le permis de construire au 2120 Holy-Cross, la demande du CCU « que le formulaire "J'informe mon voisinage" puisse être distribué aux voisins immédiats pour l'acceptabilité sociale du projet de construction » n'a pas été mise en œuvre. (Il faut noter, d'ailleurs, qu'entre mars et novembre 2021, le promoteur avait amplement le temps de le faire.) Votre explication était que le CCU n'a pas de pouvoir décisionnel. Question : Comment ça se fait que pour l'octroi du permis, l'avis du CCU (approbation ou rejet) est décisif, mais pas pour obliger le promoteur à distribuer le formulaire 'J'informe mon voisinage'?</p>	BD : l'avis du CCU n'est pas décisif. La Loi pblige les municipalités à requérir l'avis du comité consultatif d'urbanisme. Le CCU produit un avis qualitatif, favorable ou défavorable. Les membres du conseil prennent une décision sur cette base. Le CCU aurait aimé mettre en place l'outil J'informe mon voisinage. Mais ce nouvel outil a été mis en place après le dépôt du projet. Cela a été expliqué aux membres du CCU. Le projet a été déposé avant la mise en place de cette procédure. En raison de l'équité procédurale, il a été décidé de ne pas l'utiliser.			

#	Horodatage	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question (1000 caractères maximum)	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)	Suivi de la direction concernée (cas échéant)
7	2022-02-13	Brigitte	Gagnon Kiyanda	NON à l'urbanisation sauvage à Ville Émard	Construction au 2120 Holy-Cross Ville Émard	Mme la Présidente du CCU, je me permets de vous reposer ma question du 17/1/2022, qui ne portait pas sur 'J'informe mon voisinage' comme a laissé supposer votre réponse, mais sur l'acceptabilité sociale de la construction au 2120 Holy-Cross. Le PV du CCU du 15/3/2021 indique que le CCU était conscient que le projet présentait un enjeu d'acceptabilité sociale (confirmé par 167 signatures à notre pétition): 1- pour les voisins immédiats sur la rue Briand dont la vue arrière sera bloquée par un mur aveugle; 2- pour les voisins privés d'intimité familiale, leurs cours arrière exposées aux regards en plongeon des habitants des 4 condos; 3- pour tout le voisinage privé d'un îlot essentiel de verdure; 4- pour le voisinage dont la qualité de vie et la valeur des propriétés seront affectées de façon durable par l'intrusion d'un bloc de condos. Après ces précisions, voici de nouveau ma question: Pourquoi, ayant reconnu le problème d'acceptabilité sociale, le CCU a approuvé ce projet?	AMS : le CCU n'approuve pas le projet mais donne des avis favorales ou non, assortis ou non de commentaires, en complément du travail de l'aménagement urbain et du patrimoine.			
8	2022-02-14	Sylvie	Gagnon		Sécurité publique - Marché Good Food	Qu'est-ce que la ville entend faire pour s'assurer que les trottoirs et les rues situés à proximité du micro-centre du Marché Good Food redeviennent sécuritaire pour les citoyens?(les espaces loués par le Marché Good Food sont situés au 930 rue Wellington) Est-ce que la ville interviendra pour empêcher le Marché Goodfood de continuer à occuper le domaine public illégalement en bloquant les trottoirs et les rues à chaque jour pour son propre profit sans avoir obtenu de permis de la ville de Montréal? Si oui, quelles sont les interventions prévues? (A noter qu'un courriel avec des vidéos et des photos décrivant la situation a été envoyé à Benoit Dorais le 14 février 2022).	BD : a visionné tout le contenu envoyé CS : services ont été avisés. Échanges avec des services policiers pour corriger la situation. Responsables de l'entreprise seront rencontrés pour améliorer la situation.			

#	Horodatage	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question (1000 caractères maximum)	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)	Suivi de la direction concernée (cas échéant)
9	2022-02-14	Cédric	Glorioso-Deraiche	Action-Gardien	Second projet de règlement - 2720-2740 rue Saint-Patrick	<p>Un second projet de règlement est prévu à l'adoption du Conseil de ce soir pour l'immeuble situé au 2720-2740 rue Saint-Patrick. Le RIL et Action-Gardien ont participé aux consultations pour demander davantage de retombées locales. Les deux enjeux prioritaires identifiés sont un phasage priorisant le volet communautaire sur le volet privé et un accès équitable au stationnement pour la portion communautaire. Tout en soulignant les améliorations à la première mouture du projet, nous rappelons également la demande de hausser le pourcentage de logements communautaires inclus.</p> <p>Quelles sont les modifications qui ont été adoptées au second projet de règlement en réponse aux besoins exprimés par le quartier ?</p>	<p>BD : aucune modification n'a été apporté au projet. Pas possible d'exiger la construction de logements sociaux avant, mais il y aura entente pour réaliser un projet de logement social clé en main. Du côté du stationnement, l'arrondissement a aboli les ratios minimums de stationnement. Cette mesure est bien reçue par les promoteurs communautaires en général, car ceux-ci tentent le plus souvent d'éviter l'aménagement de stationnements dans les projets de logement social. Leur coût important rend les projets plus difficiles voire impossibles à viabiliser financièrement. Ceci étant dit, si le promoteur communautaire souhaite aller de l'avant et accéder à des cases de stationnement du projet privé ou créer son propre stationnement, cela pourrait être traité lors de l'évaluation du projet par rapport à notre règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Pour ce qui est des pourcentages d'inclusion de logement communautaire dans les projets privés, ceux-ci sont désormais normés et encadrés par le Règlement pour une métropole mixte.</p>			
10	2022-02-14	Simon	Paquette	Association pour la mobilité active du Sud-Ouest (AMA-SO)	Liens verts et actifs vers Notre-Dame-de-Grâce et Westmount	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet de dalle-parc entre le Sud-Ouest et Notre-Dame-de-Grâce figure-t-il parmi les priorités de votre administration et quel est votre plan pour favoriser la mobilité à pied et à vélo du Sud-Ouest vers Notre-Dame-de-Grâce et Westmount? Quels sont vos échéanciers?</p> <p>Merci d'avance</p>	<p>BD : oui la question est toujours d'actualité mais ce n'est pas un projet de la Ville. Le financement n'est pas encore attaché.</p>			
11	2022-02-15	Daniel	Vézina		Feux d'artifices	<p>Vous êtes sûrement au courant de l'augmentation de l'utilisation de feux d'artifices/pétards à toute heure de la nuit dans le quartier. L'été passé, la nuisance était constante. Les gangs de rue s'en servent pour maintenir un climat de terreur et couvrir des coups de feu. Dernièrement, mon voisin a fait exploser des feux à 5m de la fenêtre de ma fille sur un balcon en bois. Le danger d'incendie était réel et le bruit assourdissant. Il s'en est tiré sans amende car les policiers doivent voir la personne qui allume les feux pour remettre un constat. En plus de constituer un danger pour la sécurité publique et des risques d'incendie, les feux d'artifices causent une grande insécurité dans tout le voisinage dans le contexte des fusillades récentes. Les feux d'artifices sont en vente libre sur internet et la livraison est facilitée. Vu l'impuissance des policiers et de la réglementation municipale, la vente doit être mieux encadrée. Quels sont les démarches avec le fédéral pour mettre fin au problème?</p>	<p>BD : élus entendent aussi les feux d'artifice. SIM autorise l'utilisation des feux d'artifice sur le territoire de la Ville de Montréal. La vente est exclusivement réservée aux personnes âgées de 18 ans et plus. Cdt JMS : toute infraction doit être vue par un policier pour être sûre que ce soit la bonne personne. À la base les feux d'artifice se veulent festifs.</p>			

#	Horodatage	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question (1000 caractères maximum)	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)	Suivi de la direction concernée (cas échéant)
	2022-02-17	FLORIAN	BOBEUF	QC	plein air et réponses!	<p>Bonjour</p> <p>Je repose encore une fois la question du 15fevrier2022: Dans le dernier conseil de mairie du 17janvier, vous dites faire un suivi concernant les autres questions non lues et répondues mais pour le moment, rien: combien de temps ça prend pour avoir un suivi (du message de décembre 2021)?</p> <p>Concernant le ski de fond classique: sur la page de la ville concernant les conditions de ski (http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798%2C94913628&_dad=portal&_schema=PORTAL), il est noté "ski de randonnée": qu'est ce que c'est?</p>				